OC ECONOMIE ET DROIT

Avertissement : cette option complémentaire ne peut pas être choisie par les élèves qui suivent l'option spécifique Économie et droit.

Objectifs

Ce cours s'adresse tout autant aux élèves qui auraient le projet d'entreprendre des études en économie ou en droit qu'à celles et ceux qui souhaiteraient simplement élargir leurs connaissances générales de ce domaine par intérêt personnel.

L'enseignant s'efforcera dans son cours d'être le plus pragmatique possible en faisant des liens permanents entre la matière enseignée et la future vie privée (mieux connaitre ses droits et obligations de futur locataire ou travailleur), professionnelle (mieux comprendre la vie en entreprise sous l'angle de la gestion des ressources humaines ou du marketing par exemple) et de citoyen exerçant ses droits civiques (mieux appréhender les enjeux économiques et juridiques du monde dans lequel nous vivons).

Programme

Thèmes prévus ou possibles : le choix exact des sujets sera influencé par les motivations et intérêts des élèves inscrits.

Droit

- Droit du bail (location d'un bien immobilier ...).
- Droit du travail (droits et devoirs du travailleur ...).

Économie politique

- La croissance économique (... et les crises économiques : explications).
- Les conséquences de la croissance économique (conséquences sociales et environnementales).
- Les dérèglements monétaires (l'inflation : ses causes, ses conséquences, les moyens de lutte, le rôle de la BNS ; la déflation).

Économie d'entreprise

- Le marketing.
- La gestion des ressources humaines dans l'entreprise.
- Introduction à la comptabilité (en cas d'intérêt des élèves).

Examen

L'épreuve est orale et porte sur les sujets étudiés pendant l'année.

L'examen met en évidence la capacité d'apprentissage, de synthèse et d'analyse des candidats.

Des renseignements complémentaires peuvent volontiers être obtenus auprès de la cheffe de file de la discipline (Mme Isakov-Racine), de M. Patrick Blanc ou tout autre enseignant d'économie et de droit.